



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
23 rue d'Alleray
75015 PARIS

Paris 43 PDC

Déclaration préalable

CT du jeudi 30 janvier 2014

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd'hui en comité technique pour une présentation du projet d'organisation de Paris Louvre 43 PDC. Derrière, l'accord relatif à la mise en place d'une organisation pluri-hebdomadaire sera présenté en séance de signature. Or, même si l'appellation est différente, nous savons tous autour de cette table qu'il s'agit là du CT clôturant le dossier et permettant la mise en œuvre d'une nouvelle organisation de travail à P43 PDC.

Comme nous le savons, le CHSCT, depuis les élections d'octobre 2011, est devenu une instance qui a pris une énorme importance. Sur Paris 43 PDC, les représentants du personnel qui y siègent sont tous désignés par la CGT et SUD. En clair, la CFDT n'y est pas présente. Ainsi quand les RDSL ont cessé, qu'une expertise a été demandée par le biais du CHSCT, et acceptée par La Poste, la CFDT n'a pas eu son mot à dire.

C'est le cabinet EMERGENCE qui a effectué du 7 au 18 novembre l'expertise sur P43 et qui a informé tout au long de la démarche, les élus CHSCT. Et lorsque le rapport d'expertise est tombé, La Poste a respecté scrupuleusement les exigences du moment. Elle a choisi de ne communiquer les préconisations du cabinet EMERGENCE qu'aux élus CHSCT.

Ainsi, nous n'avons eu connaissance que d'une partie du dossier. Nous ne pouvons rien dire de plus que ce que les autres acteurs ont bien voulu nous dire. A savoir, les élus CHSCT comme La Poste ou les autres organisations syndicales.

Or, absents de toutes informations utiles et majeures, sur ce dossier, la CFDT renvoie la responsabilité du vote de ce CT aux élus CHSCT et aux organisations syndicales qui les ont désignées. Nous refusons donc d'y prendre part...

De même, ce CT est suivi d'une séance de signature de l'accord relatif à la mise en place d'une organisation pluri-hebdomadaire sur P43. Là aussi, nous renvoyons la responsabilité aux organisations majoritaires sur P43 pour sortir le stylo et s'engager dans cet accord. La CFDT laissera le sien dans son étui et ne se présentera pas à la séance de signature de prévue aujourd'hui à 15h.

Vous comprendrez donc, que pour la CFDT, ils sont les plus à même de se prononcer sur ce dossier. Et devront en assumer l'entière responsabilité, puisque nous refusons de prendre part au vote.